

Étrange pays quand même que le nôtre !

Nos concitoyens continuent majoritairement à croire qu'ils ont un « chef de l'État » alors qu'ils n'en ont heureusement plus depuis la fin de l'État Français de sinistre mémoire, il y a trois-quarts de siècle ! Au point que le président de la République finit par adopter lui-même ce titre non constitutionnel. Et bien sûr, l'esprit frondeur aidant, les Français, très heureux d'avoir un chef, le sont tout autant de contester toutes ses décisions. Nombreux sont ceux qui savent parfaitement ce qu'il faudrait faire dans la lutte contre la COVID-19 et que bien sûr le Chef a tort de ne pas faire !

Mais ce n'est pas tout ! Pour beaucoup de commentateurs politiques, on ne peut réellement comprendre le sens des décisions prises en la matière par le président de la République que si on les interprète en termes de calculs politiques en vue de sa réélection en 2022. Il serait naïf de penser que cette dimension lui échappe. Mais de là à se polariser sur cette explication il y a quand même une très grande marge, qui témoigne de l'inquiétante perte de confiance actuelle dans les pouvoirs publics, l'un des fondements essentiels, pourtant, de la démocratie. Et, bien entendu, les critiques du président n'ont, eux, aucune arrière-pensée politicienne, cela va de soi !

Qu'on comprenne bien le sens de ces remarques quelque peu acerbes. Il ne s'agit pas de contester la notion

que, dans une démocratie, il est tout à fait sain que l'exécutif fasse l'objet, en permanence, de critiques, souvent légitimement vives. Mais, quand une maison brûle, on a quand même sans doute mieux à faire que de caillasser les pompiers qui tentent d'éteindre l'incendie. Et les médias, souvent, pour leur part en rajoutent. Serait-il vraiment d'une irresponsable candeur de demander un moratoire sur ce qui devient, de facto, une entreprise de démoralisation de la population ? Alors qu'elle aurait tant besoin, dans ce domaine particulièrement éprouvant et à l'évidence si difficile à gérer (et nous ne sommes pas les seuls, en Europe, à connaître cette difficulté !), de pouvoir prendre appui sur un véritable front commun. Or on peut constater qu'il n'est pas une seule information sur les décisions gouvernementales qui ne soit, dans la phrase même où elle est communiquée, assortie d'une remarque mettant en doute sa faisabilité.

Il y a peut-être plus grave encore, ce que Jean-François Théry dénonçait dans un récent article de *Diasporiques*¹ : le risque de judiciarisation des sanctions à l'encontre des acteurs politiques. Dans une démocratie, écrivait-il, « seul l'électeur est détenteur de cette responsabilité ». Au jour où est rédigé cet éditorial, début avril 2021, plus de 150 plaintes concernant des ministres ont été déposées devant la Cour de Justice de la République. Se rend-on bien compte de l'effet

¹ *Diasporiques* n°52 (janvier 2021) : Le système complexe des institutions judiciaires françaises (p. 48-56).

délétère de cette épée de Damoclès sur les prises de responsabilité de nos dirigeants ?

Pendant ce temps, on ne parle évidemment pas de la situation politique préoccupante de notre pays. Mais si, voyons : on ne fait qu'en parler puisque la future élection présidentielle est dans tous les esprits et dans tous les discours politiques et médiatiques ! C'est précisément là que le bât blesse ! On ne parle que de cela. S'agissant des élections régionales et départementales de la fin du printemps 2021, la seule question vraiment sur le tapis est de savoir si elles seront ou non reportées. Quant aux présidentielles, outre le fait qu'il est quand même assez désolant qu'elles occupent tant les commentateurs un an à l'avance, il est frappant qu'elles ne donnent lieu à aucun débat qui soit vraiment de nature politique. Il fut un temps où l'on parlait de programmes, de grandes orientations stratégiques, de projets pour la France. Il y avait peut-être derrière ces discours une part d'hypocrisie, la réalité étant bien sûr d'essayer de sortir les sortants mais ces échanges faisaient quand même réfléchir les citoyens. Tout cela est maintenant dépassé au profit du seul choix du futur « chef » de l'État. Et l'on en est même arrivé, compte tenu de la forte probabilité que la candidate du Rassemblement national soit présente au second tour de l'élection, à rechercher par sondages le candidat ou la candidate ayant les plus de chances d'avoir le meilleur score contre le sien. Mesure-t-on bien le niveau de dégradation du politique que traduit cette dérive ?

Diasporiques a déjà par deux fois proposé une alternative à cette

situation consternante, la dernière fois dans l'éditorial du numéro 52, celui de janvier dernier. On dit que Caton l'ancien terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce soit, par *Delenda est Carthago* (il faut détruire Carthage). Eh bien terminons celui-ci par : *il faut ré-inverser l'ordre des élections présidentielle et législatives*. Et du coup le débat redeviendra inévitablement politique. Enfin ! ☺